

.... Atelier 3

Estran et espaces maritimes proches. Quels nouveaux enjeux ?

Atelier animé par

Louis BRIGAND, Laboratoire Géosystèmes-UBO
et Pierre-Philippe JEAN, Association des îles du Ponant

Restitué par

Louis BRIGAND

Le thème de cet atelier est apparu tout de suite comme allant de soi : on n'imagine pas une île sans ce qui l'entoure. Mais, au-delà de cette évidence, très vite on s'aperçoit que les questions les plus élémentaires n'ont pas de réponses simples : quelles sont les limites et quelles sont les échelles appropriées d'appréhension de ces espaces ? que connaît-on et qui connaît ? qui est compétent pour agir ? quels sont les usages et quels sont leurs impacts ? etc...

En fait, il s'avère que la prise en compte de ces espaces frontières, ou plus exactement d'interpénétration entre le terrestre et le maritime, dans une approche de conservation est relativement neuve et marginale.

Pourtant cette question est incontournable quand on parle des îles et des îlots : ils y sont et ils en sont le cœur. Elle est aussi d'actualité d'une façon générale sur le littoral continental.

Dès lors, les objectifs de l'atelier ont été à la fois modestes et ambitieux :

- établir un état des lieux en termes de connaissances, de réglementation et de moyens,
 - identifier et évaluer les usages (volontairement limités aux loisirs),
 - faire le point des expériences en cours qui permettraient de dégager des propositions d'actions et de gestion.
- Les participants à l'atelier, de même que

les intervenants, témoignaient par leur qualité, de l'étendue des champs d'interrogations : élus et services de l'Etat, scientifiques et universitaires, gestionnaires et animateurs, établissements publics et associations... De même, les débats quelque peu foisonnants ont traduit le besoin d'échanges et de discussion des différents acteurs et le souhait de chacun de sortir de sa sphère spécialisée.

L'état des lieux : des connaissances lacunaires pour des milieux complexes

Parmi les caractéristiques biologiques des estrans, c'est certainement leur complexité et les difficultés de leur appréhension qui ont été soulignées.

Dans leur dimension terrestre, c'est la nature des substrats qui est déterminante dans l'organisation des peuplements mais leur appartenance au domaine marin rend les phénomènes de dispersion et de recolonisation importants. Les phénomènes de marées y induisent des contraintes physiques fortes. Dès lors, les peuplements naturels connaissent une variabilité très grande.

Les contraintes pour étudier ces espaces en sont démultipliées : les questions d'échelles et de pas de temps sont fon-

damentales, les moyens nécessaires à mettre en œuvre dans un espace maritime sont importants, alors qu'ils sont comme ailleurs limités. Mais, sur ces thèmes particulièrement, l'indigence des structures de recherche, jusques et y compris en spécialistes, naturalistes et/ou taxonomistes, a été soulignée. L'absence d'espèces emblématiques remarquables ne facilite pas les choses.

Ainsi, il faut reconnaître qu'aujourd'hui les connaissances sur ces espaces demeurent faibles et qu'il est difficile de qualifier l'état de conservation d'un estran.

A cette faiblesse des investigations s'ajoute un phénomène de compartimentation très poussée des connaissances entre les différents champs scientifiques. Et cette compartimentation existe aussi en matière administrative. Ces espaces ont de tout temps été fréquentés, utilisés, aménagés. Si une première et simple distinction peut être faite entre le Domaine Public Maritime Artificiel (= tout ce qui est modifié par l'homme) et le Domaine Public Maritime Naturel (=délimité par la simple constatation de phénomènes naturels présents), si le principe selon lequel le D.P.M. est inaliénable et imprescriptible est très ancien et régulièrement confirmé, si le Préfet demeure l'autorité qui réglemente, le constat est fait sur le terrain d'une certaine, voire d'une grande confusion. Sans doute, sur un schéma et dans les textes, tout est prévu, mais c'est lorsqu'il s'agit de régler des problèmes concrets que les difficultés surgissent pour établir le rôle et les responsabilités des différents acteurs.

Cette remise en cause permanente de la légitimité de chacun, de ses compétences, de sa présence et de sa connaissance du terrain est un puissant frein à l'instauration d'un nécessaire dialogue et est potentiellement source de conflits aux issues incertaines. L'exemple de l'Archipel de Chausey est sur ce plan instructif.

Des estrans insulaires représentatifs

Toutes ces considérations s'appliquent à l'ensemble des estrans. On estime cependant que les estrans insulaires peuvent être considérés globalement comme en meilleur état que leurs vis-à-vis continentaux. Ils sont en effet éloignés, donc moins faciles d'accès et soumis à une moindre pression de fréquentation et moins sujets aux influences et pollutions continentales. Ils doivent par conséquent, en vertu du principe de précaution, être plus particulièrement préservés. Ils peuvent constituer des témoins de référence permettant de mesurer des changements plus globaux.

Des usages en expansion

L'appréhension des usages pour les loisirs dans une approche conservatoire des estrans et des espaces maritimes proches (grosso modo ce qui recouvre les estrans à marée haute) est assez récente.

Un premier constat est qu'ils sont multiples et en croissance. Surtout il apparaît que la fréquentation atteint de plus en plus des lieux jusqu'ici préservés par le simple fait de la recherche de terrains "vierges". A ce titre, les estrans insulaires sont de plus en plus utilisés, y compris grâce à des moyens nautiques toujours plus évolués. Cependant, que ce soit en matière de pêche à pied ou de fréquentation nautique, l'évaluation quantitative des impacts est extrêmement difficile.

Le pendant de cet accroissement de la fréquentation est la nécessité d'une surveillance accrue. Elle passe par trois étapes : information, dissuasion, répression. Là encore, la multiplicité d'acteurs impliqués n'est pas forcément synonyme

de clarté et d'efficacité, aucun n'ayant véritablement les moyens adaptés à ces sites particuliers, et chacun considérant qu'il s'agit des marges de son domaine. Finalement et paradoxalement, ces espaces apparaissent "vides" d'autorité. C'est sans doute aussi cela qui fait leur charme et renforce chez leurs usagers leur sentiment de parcourir des espaces d'aventures, de liberté et de nature sauvage. C'est une perception aussi très répandue chez les visiteurs des îles : ce sont des terres sans propriétaire, en dehors du droit continental, offertes à tous et surtout d'abord à celui qui y met le pied le premier.....

Animation, sensibilisation, découverte...

L'expérience des guides-animateurs d'estrans menée dans le Trégor, dans le cadre du projet Life, est apparue à tous comme particulièrement novatrice et intéressante. Elle s'adresse à la population touristique mais aussi, et avant tout, aux populations locales, notamment par l'intermédiaire des jeunes. Elle allie trois volets : animation (grand public et scolaires), information (sur place et par relais locaux), médiation (professionnels, élus, scientifiques). Elle s'inscrit dans une éthique : il s'agit de montrer et d'expliquer pour faire adopter de nouveaux comportements (méthode de pêche "douce", respect du milieu : l'aquarium de démonstration est là pour mieux voir et pas un mouvoir....). Elle comporte aussi une dimension de surveillance et de suivi scientifique à long terme. Pour les participants à l'atelier, cette initiative est apparue comme un exemple à suivre, en particulier parce qu'elle développe un travail en commun, permet une valorisation immédiate des observations et des nouvelles connaissances et, en définitive, contribue à faire participer tous les acteurs à une attitude de protection.

Cette façon d'agir est également mise en avant dans la sensibilisation des plaisanciers.

Un réseau, des réseaux

Quelques éléments forts ont été retenus en conclusion.

Les estrans, et particulièrement les estrans insulaires parce que sans doute moins altérés, doivent être intégrés aux stratégies de conservation de la nature.

La faiblesse des connaissances doit inciter chacun à faire preuve de précaution et d'humilité même s'il serait utile qu'à terme émerge, sinon un gestionnaire unique, du moins un gestionnaire de référence.

Pour l'instant, il paraît nécessaire de développer un réseau d'observation à partir de sites pilotes. Ce réseau devra être animé par des scientifiques, des gestionnaires et des usagers, un peu à l'image de cet atelier afin de décloisonner les savoirs et de construire des perspectives nouvelles en terme de gestion et de conservation. C'est un travail de long terme qui pourrait se concrétiser dans un premier temps par la poursuite des échanges entre les différents sites du projet Life "Archipels, îles et îlots", avec une extension aux espaces concernés par Natura 2000.

Enfin, et c'est certainement une dimension que l'on ne doit jamais oublier, quelques extraits des interventions des participants rappellent que ces espaces sont aussi lieux d'aventures humaines qui nous emmènent tout à la fois les pieds sur terre, les yeux dans la mer et la tête dans les nuages : "c'est tellement beau que c'est passionnel", "l'estran, c'est l'enfer et le paradis", "l'estran, c'est une histoire individuelle".